

Avis de constitution

SOCIETE « AYOUSMART TECHNOLOGIE »

Siège Abidjan cocody 2 plateau Dokoui a 100 metre
du carrefour Cheick Mohamed Konate, Lot 773, Ilot 78

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 10/10/2024, et enregistrés au CEPICI le 25/10/2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « AYOUSMART TECHNOLOGIE »

Objet : La société a pour objet en COTE D'IVOIRE :
- Achat et vente d'appareils électrotechnique et électroménager
- Technologie, Télécommunication
- Transport de biens et de marchandises
- Commerce général

Et pour la réalisation de l'objet social :
- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan cocody 2 plateau Dokoui a 100 metre
du carrefour Cheick Mohamed Konate, Lot 773, Ilot 78

Dirigeant(s) M DOUKOURE BEN AYOU STEPHANE
(GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B13-13322 du 20/12/2024 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°78823/GTCA/RC/2024 du 20/12/2024

